



CFPP
Centre de formation
professionnelle
des Patriotes

Centre
de services scolaire
des Patriotes

Québec

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES PATRIOTES

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES PATRIOTES

Adopté par le Conseil d'établissement le 22 février 2024 par la résolution no 14-CÉ 2023-2024

Date effective : 1^{er} février 2024

Date de fin : 30 juin 2027

Le Projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative du CFPP les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent le centre ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par le centre et à la réussite éducative, soit les élèves, les parents et le personnel du centre.

Le Projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du Centre de services scolaire des Patriotes. Il est également arrimé avec le Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027.

GROUPES ET PERSONNES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Dans le cadre du Projet éducatif du Centre de formation professionnelle, les groupes et personnes suivants ont été consultés pour favoriser la rédaction du nouveau Projet éducatif 2023-2027 et plan d'action du CFPP:

- Comité de développement organisationnel (CDO)
- Conseil des enseignants et enseignantes (CEE)
- Assemblée générale des enseignants et enseignantes (AGA)
- Conseil d'établissement (CÉ)
- L'ensemble du personnel lors de journées thématiques.

Le comité de pilotage (CDO) a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du Projet éducatif. Les membres du comité de pilotage sont les suivants :

- Valérie Bilodeau (conseillère pédagogique)
- Francine Nadeau (conseillère pédagogique)
- Nicholas Imonti (coordonnateur au SAEC)
- Juli Syrratt (agent de développement au SAEC)
- Stéphane Joyal (directeur)
- Ginette Lemire (enseignante)
- Marie Desjardins (gestionnaire administrative)
- Anny Sylvestre (personnel de soutien)
- Dominique Guilbert (direction adjointe)
- Marie-Marguerite Valiquette (direction adjointe)
- Kathy Bergeron (direction adjointe)

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les membres du comité de pilotage, ainsi que les groupes et les personnes consultés, pour leur implication dévouée dans l'élaboration de ce projet éducatif. Leur contribution précieuse favorisera la réalisation des objectifs fixés, et permettra ainsi de promouvoir la diplomation des élèves et leur succès futur.

CONTEXTE

Le Centre de formation professionnelle des Patriotes (CFPP) est un établissement situé à Sainte-Julie, dans le secteur industriel de la Montérégie. Fondé en décembre 2001, il joue un rôle essentiel dans le développement économique de la région en offrant une variété de programmes de formation professionnelle.

Description du CFPP : Le CFPP propose 17 programmes menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles et plus de cinq programmes conduisant à une attestation d'études professionnelles. Il couvre les cinq secteurs d'activités suivants : Administration-commerce et Informatique, Bois et matériaux connexes, Bâtiments et travaux publics, Métallurgie, Santé. Il se distingue en étant le seul centre en Montérégie à offrir une formation régionale dans le domaine du Bois et des matériaux connexes. Le CFPP est reconnu comme un employeur de choix et compte 117 employés. L'équipe est composée d'une direction, trois directions-adjointes, un gestionnaire administratif, un coordonnateur du service aux entreprises, 83 enseignants, 12 employés dédiés au soutien administratifs et technique et cinq professionnels. Finalement, il est important de souligner que le budget du CFPP est équilibré.

Contexte géographique et démographique : La Montérégie bénéficie d'un emplacement stratégique, étant située entre la région de Montréal et la frontière américaine. De plus, la région connaît une croissance démographique significative. En 2022, la Montérégie représentait 17,0 % de la population du Québec (1 475 578 habitants) et se classait au 2^e rang parmi les 17 régions administratives. La population de la Montérégie est plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. Cette région est l'une de celles où la proportion des jeunes de moins de 20 ans (22,0 %) est la plus élevée, tandis que celle des 65 ans et plus (19,7 %) est comparable. L'âge moyen est de 42,4 ans, légèrement inférieur à celui observé pour l'ensemble du Québec. La population rurale représente 16,5 % des habitants de la région, comparativement à 18,5% pour le Québec. 15,5% de la population anglophone du Québec habite la Montérégie, comparativement à une proportion de 56,7% qui habite Montréal.

Rôle du CFPP dans le développement économique : Le CFPP accueille environ 600 élèves par année. Cette clientèle diversifiée, composée de jeunes et d'adultes inscrits dans différents programmes de formation. En tant qu'acteur clé, le Centre joue un rôle important dans le développement économique de la Montérégie, en collaboration avec les MRC de Marguerite-d'Youville et de La Vallée-du-Richelieu, ainsi que les villes de Boucherville et de Saint-Bruno faisant partie de l'agglomération de Longueuil.

Besoins de main-d'œuvre et priorités : La formation professionnelle en Montérégie fait face à un contexte actuel marqué par une pénurie de personnel dans les entreprises de la région. Cette situation est étroitement liée à la croissance démographique soutenue de la Montérégie et aux départs massifs à la retraite. En effet, la région bénéficie d'un positionnement géographique stratégique, entre la grande région de Montréal et la frontière américaine, ce qui a favorisé son développement et entraîné une demande croissante de main-d'œuvre compétente. Cependant, cette augmentation des opportunités d'emploi s'accompagne d'une pénurie de candidats qualifiés pour répondre aux besoins des entreprises. De plus, s'ajoute à l'ensemble, un contexte économique inflationniste qui soulève un défi de rétention de nombreux élèves contraints à abandonner leur parcours scolaire au profit d'un salaire plus important.

Pour pallier cette pénurie de main-d'œuvre, il est essentiel de promouvoir la formation professionnelle en Montérégie. La promotion de l'offre de service en formation professionnelle est d'autant plus difficile, car le CFPP se situe dans un environnement où le niveau de scolarisation et le niveau de revenu de la population est très nettement supérieur à la moyenne provinciale. Les parcours menant à un DEP sont malheureusement méconnus et peu valorisés par les résidents des villes environnantes. En investissant dans la promotion et en incitant les individus à choisir des parcours professionnels spécialisés, il est possible de répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises de la région. La formation professionnelle offre une voie d'accès privilégiée vers des emplois qualifiés et en demande, permettant ainsi de réduire le taux de chômage et d'améliorer l'économie locale.

Partenariats : Afin de garantir l'accessibilité de la formation professionnelle aux individus, une mobilisation des partenaires est essentielle. Des actions concertées entre les centres de formation et les entreprises, une collaboration régionale entre les différents centres de formation et un partenariat avec Emploi-Québec sont nécessaires pour diversifier les offres de formation sur l'ensemble du territoire et soutenir l'intégration des individus dans les programmes menant à l'emploi.

Conclusion : Le CFPP des Patriotes joue un rôle clé dans la formation professionnelle et le développement économique de la Montérégie. Grâce à son offre de programmes diversifiée et à ses partenariats stratégiques, il contribue à la croissance de la main-d'œuvre compétente dans les secteurs prioritaires. L'engagement continu des partenaires et la mise en œuvre de stratégies concertées sont essentiels pour répondre aux défis grandissants besoins grandissants dans le recrutement de la main-d'œuvre.

MISSION DU CENTRE

L'article 97 de la *Loi sur l'instruction publique* définit comme suit la mission du centre :

Le centre de formation professionnelle est un établissement d'enseignement destiné à dispenser les services éducatifs prévus par le régime pédagogique applicable à la formation professionnelle établi par le gouvernement en vertu de l'article 448.

Le centre d'éducation des adultes est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 2 les services éducatifs prévus par le régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes établis par le gouvernement en vertu de l'article 448.

Les centres réalisent leur mission dans le cadre d'un projet éducatif.

Les centres sont aussi destinés à collaborer au développement social et culturel de la communauté.

VISION, VALEURS ET ENGAGEMENTS

L'énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre centre; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il ou elle se développe à son plein potentiel.

Le CFPP valorise la formation professionnelle en tant que voie d'excellence. Nous favorisons l'atteinte des objectifs professionnels des élèves par la mise en place d'un milieu de vie sain et bienveillant, tout en repoussant les limites de l'innovation pédagogique pour favoriser la réussite des élèves. Notre agilité nous permet de nous ajuster rapidement aux évolutions du marché du travail et nous permet de diplômé du personnel compétent, prêt à relever les défis de demain.

NOS ENGAGEMENTS

Nous, les membres du personnel du centre, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer notre centre vers sa vision.

ENGAGEMENT :

S'engager implique de se mettre en action avec passion et dévouement, se fixer des objectifs ambitieux et agir en conséquence. C'est travailler en collaboration avec les autres, en mettant en valeur les talents et les compétences de chacun, afin d'accomplir ensemble des réalisations qui dépassent les capacités individuelles.

OUVERTURE :

L'ouverture est la conviction profonde envers le potentiel de croissance de chaque individu. Elle requiert de la flexibilité et de l'adaptabilité face au changement perpétuel des circonstances et des situations. Elle implique la remise en question de ses croyances et l'ajustement de ses actions selon de nouvelles informations ou défis. Elle consiste à écouter activement les autres, à considérer diverses perspectives et à trouver des compromis bénéfiques pour tous. Elle vise à rechercher des solutions inclusives et équitables.

RESPECT:

Le respect est le socle des relations harmonieuses et épanouissantes. Il implique le respect des droits, des choix et de l'autonomie de chacun. Il favorise une culture de respect mutuel, créant ainsi un environnement sécurisant, où chacun est écouté et valorisé. Il permet à chacun d'exprimer sa singularité et d'être accepté dans sa diversité. Le respect englobe la tolérance, en reconnaissant et en acceptant les différences d'opinions, de croyances et de modes de vie, sans jugement ni discrimination.

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES :

ENJEU NO 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

ORIENTATION 1 : Développer des parcours souples et adaptés pour assurer la réussite de tous les élèves du CSSP.

		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE DE 2022	CIBLE 2027
OBJECTIF :	<ul style="list-style-type: none"> D'ici 2027, augmenter le nombre d'élèves inscrits dans un parcours de concomitance en FP, FA, FGJ. 	Élèves présents au 30 septembre dans un parcours de concomitance.	27 élèves	> 45 élèves

ORIENTATION 2: ASSURER LA RÉUSSITE DE CHACUN DES ÉLÈVES.

		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE DE 2022	CIBLE
OBJECTIF :	<ul style="list-style-type: none"> D'ici 2027, augmenter le taux de diplomation sur 3 ans des élèves en formation professionnelle au CFPP. 	Données du MÉQ	76.5%	80.5%

ORIENTATION 3 : FAVORISER L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DES ÉLÈVES EN FORMATION PROFESSIONNELLE.

		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE DE 2022	CIBLE
OBJECTIF :	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le taux de rétention des élèves. 	Le taux de rétention annuellement.	58%	62%



CFPP
Centre de formation
professionnelle
des Patriotes

MISE EN ŒUVRE ET REDDITION DE COMPTES ANNUELLE

Une fois adopté, le projet éducatif est mis en œuvre grâce à des moyens qui sont énumérés dans un plan d'action. Ces moyens sont proposés par les membres de l'équipe-centre et approuvés par le directeur ou la directrice du centre.

Le projet éducatif et le plan d'action sont diffusés sur le site Web du centre. Chaque année, le conseil d'établissement procède à l'évaluation du projet éducatif, dans le cadre de son rapport annuel. Il transmet ce rapport annuel aux élèves et aux membres du personnel et le rend public sur le site Web du centre.

ANNEXE 1

LISTE DES PRINCIPAUX ACRONYMES UTILISÉS DANS LE DOCUMENT

ACRONYMES	SIGNIFICATION
PEVR	Plan engagement vers la réussite
CFPP	Centre de formation des Patriotes
DEP	Diplôme d'étude professionnelle
AEP	Attestation d'étude professionnelle
FP	Formation professionnelle
FGA	Formation générale des adultes
FGJ	Formation générale des jeunes

ANNEXE 2

LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES – TAUX DE DIPLOMATION ET ABANDONS

Le CFPP identifie le taux de diplomation en calculant le nombre d'élèves diplômés versus le nombre d'élèves présents au premier jour de la formation pour chacune des cohortes. Il est donc important de considérer dans le pourcentage annuel que les données statistiques sont disponibles seulement à la fin de chacune des formations et que certains parcours ont une durée d'environ 18 mois. Il est donc préférable d'analyser les taux de diplomation sur un ensemble d'années et considérer les taux annuels comme une tendance. Celle-ci reste tout de même une indicatrice probante comme aide à la décision dans notre plan d'action.

TAUX DE DIPLOMATION	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	SUR 5 ANS
<i>Ensemble des élèves</i>	69%	62%	68%	60%	58%	63.4%
<i>Garçons</i>	75%	60%	70%	63%	56%	64.8%
<i>Filles</i>	69%	63%	68%	58%	55%	62.6%

Source : Centre de formation professionnelle des Patriotes

TAUX D'ABANDON	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	SUR 5 ANS
<i>Ensemble des élèves</i>	31%	38%	32%	40%	42%	36.6%
<i>Garçons</i>	25%	40%	30%	37%	44%	35.2%
<i>Filles</i>	31%	37%	32%	42%	45%	37.4%

Source : Centre de formation professionnelle des Patriotes

FLUCTUATION DE LA CLIENTÈLE – TAUX DE CHÔMAGE

Le CFPP identifie le taux de

INSCRIPTIONS	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23
<i>Ensemble des élèves</i>	822	855	966	921	849

Source : Lumix SSRS, Centre de services scolaires des Patriotes

TAUX DE CHÔMAGE	2019	2020	2021	2022	2023
<i>Québec</i>	5.1%	8.9%	6.1%	4.3%	5.2%
<i>Montréal</i>	4.0%	8.5%	5.5%	3.8%	4.3%

Source : Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/monteregie/portrait-regional/economie>

 Période couverte par la pandémie COVID-19